

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Bulletin Officiel de la Principauté

PARAISSANT LE JEUDI

ABONNEMENTS :

MONACO - FRANCE - ALGERIE - TUNISIE
Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus.

Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois.

DIRECTION et REDACTION :
au Ministère d'État

ADMINISTRATION :

à l'Imprimerie de Monaco, Place de la Visitation.

INSERTIONS :

Annonces : 3 francs la ligne.
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré.

S'adresser au Gérant, Place de la Visitation.

SOMMAIRE.

QUESTIONS SOCIALES :

Contre le Cancer, par L.-D. Arnotto.

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE :

La Cure de Raisins, par M. Deschamps.

VARIÉTÉS :

Les Fêtes de Septembre, par Marcel France.

QUESTIONS SOCIALES

CONTRE LE CANCER

On ne se doute pas, dans le public, des formidables ravages du cancer. Pour ne parler que de l'Europe et de l'Amérique, l'établissement de statistiques étant impossible dans les autres parties du monde, on compte par an plus de cinq cent mille décès. En France, la mortalité est de trente-deux mille chaque année, ce qui représente 4,5 % de la mortalité générale et le nombre annuel des cancéreux atteint environ dix par dix mille habitants. C'est Lyon qui paraît la ville la plus atteinte, avec une moyenne de quatorze cas. Paris vient ensuite avec onze cas et Bordeaux avec dix, ce qui est énorme par rapport à l'étranger, puisque, pour le même nombre d'habitants, Londres n'a que six cancéreux, Berlin cinq, New-York six, Philadelphie cinq et Buenos-Ayres sept.

Il semble que les progrès de cette horrible maladie s'accroissent constamment depuis trente ans. Pour ne prendre que l'exemple de Paris, le nombre des décès est passé de 2.740 en 1900 à 3.593 en 1929. Toutefois, il ne faudrait pas en conclure d'une façon formelle à l'extension du fléau. M. le docteur Santenoise, inspecteur général au Ministère de l'Intérieur, qui a publié un très intéressant rapport sur la lutte anticancéreuse, a fait remarquer, d'une part, que le perfectionnement croissant des méthodes d'investigations médicales permet de découvrir des cancers qui, autrefois, passaient inaperçus. D'autre part, il fait remarquer que ce mal atteint surtout les gens âgés. Dès lors, on peut penser, non sans apparence de raison, que l'augmentation de la mortalité cancéreuse s'explique en partie par la prolongation de la vie humaine due aux progrès des conditions hygiéniques et sociales.

Cette affection paraît fort ancienne ; il semble cependant que les premiers efforts pour la maîtriser aient été faits seulement au dix-huitième siècle. On signale qu'en 1773, l'Académie des Lettres et Arts de Lyon proposait pour sujet de concours en vue de l'attribution d'un prix : « Les

recherches sur les causes du vice cancéreux et les moyens de le combattre. » A la même époque, un chanoine de Reims laissait par testament 25.000 livres à la ville pour la fondation d'un hôpital de cancéreux, car jusqu'alors le cancer étant considéré comme contagieux, les hôpitaux généraux étaient fermés aux malades atteints de tumeurs malignes.

L'opinion de la contagiosité était alors tellement répandue qu'on déplaça l'hôpital de Reims dont nous venons de parler pour le transférer hors de la ville et, pendant un siècle, on isola totalement les cancéreux des autres malades. Aujourd'hui, et depuis longtemps déjà, on a absolument vérifié que le cancer n'était pas contagieux et, depuis 1846, il est traité dans les hôpitaux au même titre que les autres maladies.

Ce fut à Londres, au Middlesex ex-hôpital qu'en 1731 fut entamée de façon méthodique la lutte contre le cancer. On commença à opérer les malades, des services de consultation furent créés et, en même temps qu'on institua un service ayant pour but de recueillir et de coordonner les observations recueillies, on entama les recherches scientifiques sur les causes et la nature du cancer.

Depuis, la lutte contre ce redoutable mal s'est exercée partout. Tous les pays d'Europe, les États-Unis, le Brésil, l'Argentine, le Japon possèdent actuellement des organismes spéciaux au traitement cancéreux. C'est en 1922 qu'on institua en France une organisation anticancéreuse qui, si elle n'est pas encore parfaite, traduit cependant un effort digne d'attention et de succès.

En deux années, on a créé par tout le pays des centres régionaux de lutte contre le cancer, tous situés au siège d'une faculté ou d'une école de médecine et qui ont pour objet l'étude et le traitement de l'affection. Ils sont au nombre de quatorze : Paris avec six hôpitaux, la banlieue parisienne, Marseille, Lyon, Bordeaux, Toulouse, Montpellier, Strasbourg, Nancy, Reims, Nantes, Rennes, Angers et la fondation Curie.

Dans chacune de ces villes, un hôpital au moins a été affecté aux cancéreux des divers départements de la région, un crédit de deux millions a été inscrit au budget de 1924 pour leur outillage et leur aménagement et, en outre, une somme de cinq millions a été employée à l'achat de radium dont les applications sont, on le sait, à la base du traitement médical et dont les tubes ont été répartis entre les divers centres. La provision première n'aura d'ailleurs pas été bien élevée, car le milligramme de radium ne coûte pas moins de 808 francs, c'est-à-dire près d'un

million le gramme. Mais il faut tenir compte des difficultés financières. De nouveaux crédits budgétaires ont été alloués depuis lors. Mais ils ne suffiront pas pour faire face aux lourdes dépenses qu'entraîneront les services médicaux et les laboratoires d'études. Mais deux sources impures sont heureusement venues alimenter cette œuvre humanitaire. De 1921 à nos jours, plus de six millions de subventions ont été prélevés sur les fonds du pari mutuel et 2.900.000 frs l'ont été sur le produit des jeux au cours des dernières années.

Tout cela ne s'est pas fait sans peine, mais à présent on est en mesure de travailler utilement. Félicitons-en les savants et les hommes de cœur qui ont entrepris cette tâche admirable qui s'imposait. Elle sera, n'en doutons pas, fertile en heureux résultats.

L.-D. ARNOTTO.

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE

LA CURE DE RAISINS

Le raisin est le plus précieux de tous les fruits. Ses qualités rafraîchissantes, sa valeur alimentaire très élevée (100 calories par 100 grammes), sa richesse en alcalins et en cellulose, le rendent capable de neutraliser les funestes effets de nos mauvaises habitudes alimentaires et en font un aliment qui convient à tous les malades et à toutes les personnes bien portantes.

Les diarrhéiques cependant, doivent user modérément du raisin, à cause de son action laxative et les diabétiques aussi à cause de l'abondance du sucre qu'il contient ; quant aux dyspeptiques ils devront, autant que possible, s'abstenir d'avaler les pépins et les peaux.

Les cures de raisins sont fréquemment employées en médecine. L'usage en a pris naissance aux bords du lac de Genève, mais il s'est répandu partout.

Certains docteurs la conseillent au début de la tuberculose, les hydrates de carbone de raisin exerçant une action d'épargne sur l'azote et les graisses ; mais elle est efficace surtout pour la guérison radicale de l'arthritisme puisque, sous l'action des fruits, un véritable lavage de l'organisme s'opère et les combustions s'accroissent.

La cure de raisins agit nettement sur la nutrition, le rein, le foie, l'intestin. Elle guérit la constipation due à la suralimentation, aux habitudes sédentaires, à la pléthore abdominale ;

VARIÉTÉS

LES FÊTES DE SEPTEMBRE

Dans les années normales, quand les saisons ne sont pas au rebours de la nature, Septembre marque déjà la fin des beaux jours. Non pas que la nature ait moins de charme ; la campagne est, au contraire, toute apaisée après la fièvre des moissons et le ciel a des tons de saphir sous la caresse moins brutale du soleil. Mais, la nuit vient plus vite, la fraîcheur des matins s'annonce comme l'avant-garde du prochain automne et les hirondelles commencent à décrire au-dessus de nos têtes ces grands vols circulaires qui préparent l'exode vers les lointains pays.

A la Saint Leu.
La lampe au quieu.

dit le vieux dicton. Or, la Saint-Leu tombe le 1^{er} Septembre...

Cependant, ce mois est l'un des plus délicieux pour ceux-là qui ne dédaignent point les joies de la bonne chère. N'est-ce pas le moment où les huîtres, fidèles au rendez-vous des mois en R, vont apparaître sur nos tables, où les escargots, dont les gourmets connaissent la fine saveur, vont s'offrir aux abondantes cueillettes, où vont se mêler dans les coupes les prunes d'or toutes couperosées et débordantes de sève, les poires précoces qui sentent bon le musc et le citron et aussi les premières grappes de raisin couleur de jade brûlé ou de mûre fraîche ? N'est-ce pas le temps béni où la mer et la rivière vont nous envoyer tout le choix de leurs poissons, celui aussi où le gibier viendra reprendre sur nos menus la première place ? Et puis, est-il de plus belle fête que celle des vendanges qui va se dérouler pendant tout le mois dans les diverses régions de notre pays ?

Chaque contrée a ses coutumes dont certaines remontent très loin dans le passé. C'est ainsi, par exemple, qu'ici on bénit la vigne avant le début de la cueillette, là on porte joyeusement à la maîtresse le premier pampre coupé. Ailleurs, dès la veille, les cloches de l'église sonnent à la volée pour annoncer la vendange, tandis que le curé distribue aux pauvres du village l'aumône des vigneron. Dans le Beaujolais, ces derniers se rendent en pèlerinage au sanctuaire de la Vierge du Raisin, à Saint-Lager-Brouilly. Partout la bonne récolte est célébrée dans la joie. On couronne la coupeuse la plus habile, on la porte en triomphe ; on danse à la ferme, on va en foule porter au presbytère un récipient de vin nouveau qui sert parfois à arroser solennellement les vignes, afin que la terre se trouve fertilisée pour l'an prochain.

En Dalmatie, le soir venu, jeunes et vieux dansent la ronde des raisins dont le rythme est marqué par le chant des uns et des autres ; en Italie, on processionne avant de rendre grâce à la madone bienfaitrice, et est-il une fête plus curieuse que celle des vigneron de Vevey qui, tous les vingt ans, depuis des siècles, anime ce petit coin de Suisse et fait accourir de tous côtés des milliers de figurants et de spectateurs ?

En France, on connaît aussi les beaux cortèges destinés à marquer la joie populaire au lendemain des vendanges fructueuses. On en a vu, notam-

ment, à Bordeaux, à Reims, à Beaune, et l'exemple a gagné d'autres villes au cours de ces dernières années.

Septembre fut, dans l'antiquité, un mois de grandes fêtes. Chez les Egyptiens, c'était durant son cours qu'on célébrait la grossesse allégorique de la déesse Isis en magnifiant les semences qu'on allait confier ou qu'on venait de confier à la terre. On comprend ce que pouvait être ces cérémonies dont certaines de nos coutumes modernes rappellent nettement le souvenir, telle celle qui consiste, encore de nos jours, dans nombre de campagnes, à répandre en terre et à bénir les premiers grains de la récolte.

Les Romains, animés du même esprit avaient choisi Septembre pour célébrer leur culte de la *Vénus Genitrice*, en commémoration de la création et de la reproduction des êtres et des choses. Mais, chez eux, le mois était tout entier consacré à Vulcain, dieu des forgerons. En son honneur, pendant le cours de Septembre, une fête avait lieu à Rome, durant laquelle le grand prêtre plantait solennellement dans le temple de Minerve, au Capitole, un grand clou qu'on appelait « le clou sacré ». Cet usage, fort ancien, avait eu longtemps pour but de compter les années par le nombre de clous, car, avant l'institution du calendrier, les anciens plaçaient à l'équinoxe d'automne l'anniversaire de la création du monde.

De nos jours, bien que les fêtes patronales aient perdu beaucoup de leur vogue, il en existe encore en Septembre qui ne sont pas tout à fait oubliées. C'est ainsi qu'à la Nativité de la Sainte-Vierge, c'est-à-dire le 8, les portefaix honorent, de-ci, de-là, la Vierge, leur patronne ; à la Saint-Mathieu, qui tombe le 21, c'est le tour des menuisiers et celui des ébénistes ; le 22, jour de la Saint-Maurice, celui des teinturiers et aussi des soldats qu'on aurait plutôt cru, cependant, placés sous l'égide de Saint-Georges ; enfin, le 29, c'est le tour des pâtisseries et des balanciers qui ont choisi, au bon vieux temps, Saint-Michel pour protecteur. Le jour consacré à ce saint est fêté également par les propriétaires de province puisque, dans la plupart de nos campagnes, c'est ce jour-là qu'on acquitte les loyers et qu'on renouvelle les locations.

Il est, enfin, une corporation qui fête avec enthousiasme le mois de Septembre, bien que son patron n'y ait pas trouvé place : c'est celle des chasseurs, car c'est le moment où les journées sont les plus fécondes ; il n'est, en effet, pas de mois plus favorable que celui-ci aux longues randonnées par les champs et les bois.

Marcel FRANCE.

GREFFE GÉNÉRAL DE MONACO

Extrait

Suivant arrêt en date du vingt-neuf août mil neuf cent trente-deux, enregistré, rendu à la suite d'une requête des sieurs : 1^o Frédéric PIN, docteur en médecine, demeurant à Nice ; 2^o Frédéric NICOLET, fermier, demeurant à Lorgues (Var), agissant en qualité de tuteur datif du mineur ALEXANDRE-EUGÈNE-FRÉDÉRIC, tendant à l'adoption par le sieur Pin dudit mineur Alexandre-Eugène-Frédéric, demeurant

lorsque l'estomac et l'intestin sont vigoureux, elle guérit les hémorroïdes. Elle excite les fonctions du foie, donne des urines abondantes et détruit l'acide urique mieux que toutes les spécialités pharmaceutiques.

La cure de raisins est indiquée dans la lithiase rénale, la congestion hépatique, le catarrhe chronique de la vessie. Elle revivifie tous les organes essentiels ; elle débarrasse l'organisme des impuretés auxquelles nous devons une vieillesse prématurée ; elle guérit tous les malaises informulés qui ne sont pas caractérisés.

Cette cure consiste à absorber une grande quantité de raisins bien mûrs et fondants, de chasselas de Fontainebleau par exemple et de réduire assez sérieusement le reste de l'alimentation en même temps.

Elle se fait en général de la façon suivante :

On commence par absorber une livre de raisin par jour et l'on augmente progressivement jusqu'à 3 ou 4 livres. Le raisin doit être soigneusement lavé préalablement pour éviter l'intoxication par le sulfate de cuivre et l'on doit avoir soin de le mâcher soigneusement pour en extraire toute la pulpe car on doit rejeter avec précaution les peaux et les pépins.

On absorbe la moitié de la quantité de raisins journalière le matin à jeun, une heure avant le petit déjeuner ; le quart de la ration une heure avant le repas de midi et l'autre quart une heure avant le dîner. Après chaque absorption il est bon de pratiquer un exercice physique, autant que possible la marche en plein air.

Pendant la cure, il est indispensable de restreindre dans de fortes proportions le régime alimentaire puisque quatre livres de raisins représentent environ 1800 calories, soit les deux tiers de la ration alimentaire totale.

Il peut se produire, au début de la cure, quelques phénomènes d'intolérance, un peu de diarrhée, de dyspepsie ou de stomatite due à l'acidité exagérée des raisins, il suffit alors de diminuer la ration de raisin journalière ; il est extrêmement rare qu'on soit obligé d'interrompre la cure.

Cette médication souverainement bienfaisante est à la portée de tout le monde ; elle n'a pas besoin d'être prescrite par un médecin ; et nous n'avons pas besoin de nous sentir des malaises pour y avoir recours. Au moment de la vendange, au moment où les treilles succombent sous le fardeau de beaux fruits appétissants et savoureux, le souci de notre santé devrait nous pousser tous à tenter la cure de raisins. Il faut, une fois par an au moins, nettoyer de fond en comble l'appartement qu'on veut entretenir dans le plus parfait état de salubrité ; il en est ainsi de notre intestin et de notre estomac.

La cure de raisins s'impose d'elle-même ; elle nous est prescrite par l'hygiène et par la science, après l'avoir été par la nature maternelle qui connaît tous nos besoins, qui nous offre gracieusement le remède à tous nos maux et qui, en faisant du raisin un fruit extrêmement délicat, tentant et délicieux, nous a inclinés à faire la cure de raisins sans nous en douter, en satisfaisant tout simplement notre penchant à la gourmandise.

M. DESCHAMPS.

à Lorgues (Var) la Cour d'Appel a statué ainsi qu'il suit :

« Dit qu'il y a lieu à l'adoption ».

Pour extrait certifié conforme dressé en exécution de l'article 254 du Code Civil.

Monaco, le 6 septembre 1932.

Pour le Greffier en Chef,
Louis THIBAUD, c. g.

DISSOLUTION D'ASSOCIATION
(Deuxième Insertion)

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à Monaco du 9 août 1932, enregistré à Monaco, le 23 août 1932, vol. 1, f° 57, aux droits de 2.490 fr. 80, la Société en nom collectif simple ayant existé entre MM. E. GHIGLION et A. ROUX, ayant pour objet l'exploitation d'une entreprise d'Installations Sanitaires et Chauffage Central, dont le siège se trouve à Monte-Carlo, villa les Lauriers, boulevard Princesse-Charlotte, est déclarée dissoute à partir du 9 août 1932.

Opposition entre les mains de M. Gaston Rotty, villa les Dômes, rue des Lilas, Monte-Carlo, chargé de la liquidation.

Pour extrait dans le *Journal officiel de Monaco*.

Monte-Carlo le 8 septembre 1932.

Cession de Fonds de Commerce
(Deuxième Insertion)

Par acte s. s. privé en date du 28 août 1932, enregistré, les époux RAIMONDO ont vendu à M. SOLAMITO Charles-Albert, leur fonds d'épicerie, vins, liqueurs qu'ils possédaient, 6, rue des Oliviers, à Monte-Carlo.

Oppositions au fonds vendu, s'il y a lieu, dans les délais légaux.

Monte-Carlo, le 8 septembre 1932.

L'Exposition internationale horticole d'Automne, consacrée aux chrysanthèmes, dahlias, fruits, arbres fruitiers, plantes de pleine terre fleuries, orchidées, légumes, Beaux-Arts et Industries horticoles organisée cette année par la Société Nationale d'Horticulture de France, présidée par M. Fernand David, sénateur, ancien Ministre de l'Agriculture, se tiendra à Paris, au Cours-la-Reine, du vendredi 21 octobre au 1^{er} novembre, inclus.

Pour exposer, s'adresser au siège de la Société, 84, rue de Grenelle, Paris (VII^e).

**La Légion Française
des Croix de Guerre**

La Légion Française des Croix de Guerre a pour but de permettre à tous les combattants français et alliés titulaires de la Croix de Guerre française de se grouper, sans distinction de grade, de situation, d'opinion politique ou religieuse, dans une vaste association au sein de laquelle ceux qui furent l'élite des combattants, s'inspirant du pur esprit de la camaraderie du front, continuent à mettre au service du pays et à celui d'une cause noble et généreuse, les qualités de cœur, de courage et d'énergie qu'ils apportèrent dans les combats.

Les régiments, unités, villes, etc., décorés de la Croix de Guerre peuvent se faire inscrire également comme membres actifs.

La Légion reçoit en outre l'affiliation des groupes autonomes, uniquement composés de titulaires de la Croix de Guerre française et qui, tout en continuant à s'administrer librement, désirent s'assurer l'appui de la fédération nationale.

Enfin *La Croix de Guerre Française*, journal mensuel de la Légion, dont le service est fait gratuitement à tous les adhérents, établit une liaison étroite entre les sections et renseigne les Croix de Guerre sur toutes les questions qui les intéressent.

Afin de permettre le développement rapide de son action, la Légion Française des Croix de Guerre se propose de poursuivre activement, dans chaque région militaire, la création de nouvelles légions, sections ou sous-sections.

En adressant leur adhésion, accompagnée d'un mandat de sept francs pour cotisation et droit d'entrée, les combattants titulaires de la Croix de Guerre française qui désireraient collaborer à la formation de nouveaux groupes sont priés d'en informer le Secrétaire Général de la Légion, 42, rue du Docteur-Leroy, Le Mans (Sarthe).

BON-PRIME
à nos Lecteurs

Nous vous offrons un abonnement
de 3 mois

pour 6 francs

seulement

Etranger: 9 francs

« Maisons pour Tous »

soit 3 fascicules-albums pratiques permettant
SANS MAISON ET SANS ARGENT
de construire grâce aux conseils de cette Revue,
qui vous tirent d'embarras.

Si vous avez une maison

d'en obtenir tout l'agrément et le profit grâce
aux Modèles de Maisons, d'Arrangements, aux
exemples de Transformations, Aménagements,
Equipements qui réduisent efforts et fatigue.

Ce montant vous est

REMBOURSE
immédiatement

par deux superbes Primes: Un numéro mensuel
de *Vie à la Campagne* (valeur 6 fr.). Un numéro
spécial de *Jardins et Basses-Cours* (valeur 1 fr. 50).
Découpez cette annonce et adressez-la, avec la
somme correspondante à M. Albert MAUMENÉ,
Librairie Hachette, 79, Bd St-Germain, Paris (6^e).

L'ARGUS DE LA PRESSE « voit tout » fondé en 1879, les plus anciens Bureaux d'articles de Presse, 37, rue Bergère, Paris, lit et dépouille plus de 20.000 journaux et revues dans le monde entier

L'Argus, édite l'Argus de l'Officiel, lequel contient tous les votes des hommes politiques.

L'Argus recherche les articles passés, présents et futurs.

L'Argus se charge de toutes les publicités en France et à l'Etranger.

MAISONS POUR TOUS

La Revue pratique de l'Habitation et du Foyer, édition exceptionnelle de *Jardins et Basses-Cours*, multiplie les modèles de jolies maisons et les conseils pour les construire, même si vous n'avez pas d'argent.

Hachette, 79, boulevard Saint-Germain, Paris.

VALEUR OR

Assurez-vous un Placement sûr, un placement qui rapporte, de votre Argent, en faisant économiquement produire à votre Terre, à votre Domaine, le maximum. Suivez les conseils de

VIE A LA CAMPAGNE

La Revue Pratique avant tout par le Texte et par l'Image

pour 50 francs

seulement

Etranger: 65 et 80 francs

Vous recevez 12 Numéros mensuels, véritables Sources de Revenus et de Plaisirs. Chacun d'eux comporte, en effet, 42 à 84 pages illustrées de 150 gravures traitant avec tout le détail pratique utile 100 sujets d'actualité: Elevage de Petit et Gros Bétail, Culture de Rapport, Horticulture, Jardinage, Architecture, Monographie de Beaux Domaines et d'Exploitations Rurales de Rapport, etc., etc...

Découpez cette annonce et adressez-la, avec la somme correspondante, à M. Albert MAUMENÉ, Librairie Hachette, 79, Boulevard Saint-Germain, Paris (6^e).

Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée

UNE BELLE EXCURSION EN MONTAGNE

Si vous désirez voir la montagne dans toute sa splendeur, allez d'Evian ou de Chamonix-Mont Blanc à Nice par les autocars de la Route des Alpes.

Ces autocars traversent les plus beaux paysages de la Savoie, du Dauphiné, du Briançonnais et du Queyras. Ils franchissent les plus hauts cols des Alpes: Galibier, Lautaret, Izoard, Vars.

Entre Chamonix et le Col du Lautaret, deux itinéraires s'offrent à vous:

l'un, par Annecy, Aix-les-Bains, Chambéry, la Grande Chartreuse et Grenoble;

l'autre, par les Gorges de l'Arly, Albertville, Saint-Jean-de-Maurienne.

Les Services de la Route des Alpes constituent de véritables « trains de tourisme ». Les itinéraires et les horaires fixés à l'avance sont scrupuleusement respectés.

Le voyageur peut s'engager du nord au sud, ou du sud au nord, parcourir l'ensemble des étapes, ou seulement une partie d'entre elles; il peut les faire d'affilée, ou les espacer à son gré, en s'arrêtant dans les grands centres d'excursions traversés pour en visiter les environs.

Pour avoir des indications plus détaillées, se renseigner auprès des gares ou bureaux de renseignements du P.-L.-M.

Grands Réseaux de Chemins de Fer Français

BILLETS D'ALLER ET RETOUR ORDINAIRES

Faculté d'Arrêt

Les porteurs de billets d'aller et retour ordinaires ont maintenant la faculté de s'arrêter deux fois pour un parcours total de 400 kilomètres au moins, quatre fois pour 800 km. et six fois pour 1.200 km.

Ces arrêts peuvent avoir lieu soit tous à l'aller, soit tous au retour, soit les uns à l'aller et les autres au retour.

L'obligation jusqu'ici imposée au voyageur de prendre avant son départ, soit à l'aller, soit au retour, ses bulletins d'arrêt pour toutes les gares où il désirait s'arrêter est maintenant supprimée. Le voyageur peut désormais à son choix soit prendre tous ses bulletins d'arrêt au moment de son départ, soit prendre à la gare de départ de chaque trajet d'aller ou de retour les bulletins d'arrêt afférents à ce trajet, soit enfin prendre seulement un bulletin d'arrêt pour la première gare d'arrêt et désigner ensuite à chaque gare d'arrêt le point d'arrêt suivant. Le bulletin d'arrêt délivré pour chaque arrêt donne lieu à la perception d'une taxe de 4, 3 ou 2 francs selon que le voyage s'effectue en 1^{re}, 2^e ou 3^e classe.

Il est rappelé que la durée de validité des billets d'aller et retour n'est pas augmentée du fait de ces arrêts.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser aux gares et bureaux des Grands Réseaux ainsi qu'aux agences de voyages.

Chemins de Fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée

Vous pouvez vous rendre rapidement, en chemin de fer, de Nice à Draguignan.

Les voyageurs allant de Nice à Draguignan sont admis dans le train rapide, toutes classes, de 16 heures. Ils trouvent aux Arcs une correspondance immédiate qui leur permet d'arriver à Draguignan à 18 h. 14.

Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée

ACCEPTATION DES MARCHANDISES
A LA GARE DE LYON-PERRACHE 2

En vue de faciliter le commerce et l'industrie, les restrictions de trafic existant à la gare de Lyon-Perrache 2 pour l'acceptation des marchandises de Petite Vitesse viennent d'être atténuées dans une large mesure.

Cette gare est actuellement ouverte à l'expédition et à l'arrivage :

a) de tous les transports en provenance ou à destination de la ligne du Bourbonnais, de la ligne de Givors à Sète (rive droite du Rhône) et de leurs embranchements, et aux expéditions destinées à la douane de Lyon ;

b) des marchandises transportées aux conditions des Tarifs spéciaux n° 100, 2-102, 3-103, 6-106, 7-107, 14-114, 15-115, 23-123, 24-124, et 26-126, par expédition d'au moins 5.000 kg. ou par wagon complet en provenance ou à destination de tous les autres points du réseau.

Chemins de Fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée

VACANCES

Vous préférez la montagne ? La Savoie et le Dauphiné vous attirent ?

Pour parcourir à votre aise ces deux régions, point n'est besoin d'emmener votre automobile, les Services d'autocars P.-L.-M. les sillonnent en tous sens.

Si vous conduisez une voiture en montagne, vous serez constamment absorbé par les difficultés de la route et vous ne jouirez pas du paysage, au contraire les voyages faits dans les autocars P.-L.-M. vous procureront à la fois plaisir et délassément.

Chemins de Fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée

LA ROUTE DES ALPES EN AUTOCARS P.-L.-M.

Tous les jours jusqu'au 31 octobre, les autocars P.-L.-M. conduisent dans la journée, de Grenoble à Nice et inversement.

L'itinéraire suivi (Col de la Croix Haute, Digne — où l'on déjeune) est celui qu'en hiver les mêmes autocars parcourent en deux jours.

Chemins de Fer d'Alsace et de Lorraine, Est, Etat, Midi, Nord,
P.-O., P.-L.-M.

Billets d'aller et retour individuels
pour stations balnéaires, thermales et climatiques.

Les grands Réseaux reprennent, en 1932, la délivrance sous certaines conditions de parcours, des billets d'aller et retour individuels, d'une validité exceptionnelle de 33 jours, à destination des principales stations balnéaires, thermales et climatiques.

Ces billets sont délivrés, au départ de toutes les gares, pendant les périodes désignées ci-après :

du 25 mai au 30 septembre à destination des stations balnéaires ;

du 1^{er} mai au 25 juin et du 20 août au 30 septembre, à destination des stations thermales et climatiques.

La réduction consentie varie de 20 à 30 % suivant la classe et la distance.

Pour tous renseignements, consulter les gares, les bureaux de ville ou les Services Centraux des Réseaux.

ATELIER DE CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES

Serrurerie - Ferronnerie d'Art

SOUDURE AUTOGENE

Antoine MUSSO

3, Boulevard du Midi -- BEAUSOLEIL
19, Avenue des Fleurs -- MONTE-CARLO

Téléphone 3-33

LISEZ

JARDINS ET BASSES-COURS

Le plus de Conseils pratiques

Pour le moins d'Argent dépensé

Un an, 24 numéros : 10 francs seulement.

Envoi gratuit des notices explicatives.

HACHETTE, 79, boulevard Saint-Germain, PARIS 6^e

La Femme élégante à Paris

Edition de luxe genre vrai tailleur pour costumes, robes, manteaux.

Paraissant quatre fois l'an, janvier et mars pour l'été, juillet et septembre pour l'hiver.

Prix de l'abonnement, 45 francs. Prix du numéro, 14 francs.

Pour se le procurer adresser commande à son siège, 28, rue Bergère, Paris, 9^e arrondissement.

Minerva

Huitième Année

Le plus grand Hebdomadaire
Féminin paraissant en France

Entièrement tiré en Héliogravure, "MINERVA" donne chaque semaine une documentation complète sur la *Mode du Jour*. Tenu au courant du mouvement *Littéraire, Artistique et Théâtral*, accordant une place importante au *Cinéma*, possédant une *Page Financière*, une *Page Politique*, ainsi qu'une *Page de Puericulture*, "MINERVA" rencontre auprès de toutes les femmes intelligentes un succès sans précédent.

Son Prix Littéraire Annuel
Son Concours de Bébés Annuel
Ainsi que ses Nombreux Concours

Le Numéro: 1 fr.

(Spécimen gratuit sur demande)

55, Avenue Hoche -- Paris

F. FOUSSARIGUES
Directeur général

MONTE-CARLO

ÉTÉ

COUNTRY CLUB

MONTE-CARLO BEACH

LE SPORTING D'ÉTÉ

est Ouvert

LE GRAND CASINO NE FERME JAMAIS

GOLF

Pendant toute l'Année

Altitude : 820 mètres

POUR LOUER OU ACHETER

Immeubles, villas, appartements, terrains, propriétés

TOUS FONDS DE COMMERCE EN GÉNÉRAL

AGENCE MARCHETTI 35^e ANNÉE

20, Rue Caroline - MONACO - Tél. 4-78

APPAREILS & PLOMBERIE SANITAIRES
CHAUFFAGE CENTRAL

H. CHOINIÈRE

18, B^o DES MOULINS - MONTE-CARLO

ÉTUDES -- PLANS -- DEVIS

TÉLÉPHONE : 0-08

BULLETIN DES OPPOSITIONS SUR LES TITRES AU PORTEUR

Titres frappés d'opposition.

Suivant exploit de M^e Ch. Soccac, substituant M^e Vialon, huissier à Monaco, en date du 22 septembre 1931. Dix Cinquièmes d'Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les numéros 29.523 à 29.530, 451.843, 511.448.

Exploit de M^e Vialon, huissier à Monaco, en date du 31 octobre 1931. Trois Cinquièmes d'Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les numéros 24325, 24326, 86221.

Exploit de M^e Ch. Soccac, huissier à Monaco, en date du 3 février 1932. Un Cinquième d'Action de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant le numéro 8251.

Exploit de M^e Vialon, huissier à Monaco, en date du 31 mars 1932. Un Cinquième d'Action de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant le numéro 25601.

Exploit de M^e Vialon, huissier à Monaco, en date du 13 avril 1932. Deux Cinquièmes d'Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les numéros 21463, 26689.

Exploit de M^e Vialon, huissier à Monaco, en date du 25 juin 1932. Quatre Cinquièmes d'Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les numéros 39428, 44271, 44450, 51344.

Mainlevées d'opposition.

Exploit de M^e Ch. Soccac, huissier à Monaco, en date du 17 septembre 1931. Une Action de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant le numéro 496.

Exploit de M^e Vialon, huissier à Monaco, en date du 11 février 1932. Vingt Cinquièmes d'Actions de la Société des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les numéros 898, 899, 5506, 5508, 9997, 17716, 21759, 82900, 84949, 86683, 321012, 323887, 333022, 343454, 405140 à 405143, 407285, 459117.

Titres frappés de déchéance.

Du 7 septembre 1932. Trois Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les numéros 44866, 50285, 54004.

Le Gérant : Charles MARTINI.

Imprimerie de Monaco. — 1932.